

## Communiqué de presse

Le 20 janvier 2022

# CIBOURE : VILLE PILOTE SUR LE TRI DE TOUS LES EMBALLAGES AVANT UNE GÉNÉRALISATION SUR LE TERRITOIRE EN 2023



**La Communauté Pays Basque réorganise la collecte des déchets ménagers sur la commune de Ciboure à compter de mai 2022. Désormais, tous les emballages ménagers et papiers seront triés et, pour simplifier les geste de tri, iront dans le même contenant.**

La Communauté Pays Basque engage une réforme de la collecte des déchets afin de simplifier les gestes de tri et d'harmoniser les modes de collecte des habitants du Pays Basque. Ciboure est la première des 158 communes du Pays Basque concernée par l'extension des consignes de tri, qui seront généralisées le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Cette réforme appelle des adaptations techniques et logistiques importantes (dotation en nouveaux équipements, fréquence des collectes) tout en opérant une simplification du geste de tri des papiers et emballages ménagers (triés ensemble en vrac à partir de mai) pour les habitants et une extension des consignes de tri (tous les emballages ménagers et les papiers seront désormais triés). Les enjeux collectifs à atteindre sont clairs : réduire l'impact environnemental des déchets en les réduisant et en les triant au maximum !

### Trois réunions publiques

Pour accompagner ces changements, la Communauté Pays Basque et la commune de Ciboure organisent trois réunions publiques :

- ✓ Pour le secteur Bordagain / Untxin : le 24 janvier, 18h, à la Tour de Bordagain
- ✓ Pour le secteur centre-ville / Croix-Blanche : le 28 janvier, 18h, à la Tour de Bordagain
- ✓ Pour le secteur Marinela / Erreka-Zahar : le 2 février, 18h, espace polyvalent

Ces rencontres publiques seront l'occasion pour les équipes de la Communauté Pays Basque de présenter les nouveaux équipements retenus pour la collecte des déchets à Ciboure et leur organisation en fonction du type d'habitat (pavillonnaire ou collectif), les choix réalisés pour l'installation des futurs conteneurs de points d'apport volontaire et les nouvelles consignes de simplification du tri sélectif des papiers et emballages ménagers.

Les ambassadeurs du tri du Syndicat Bil Ta Garbi seront présents pour informer et dispenser les bons conseils pour réduire sa production de déchets : compostage, jardin zéro déchet, cuisine anti-gaspi, faire soi-même ...

**Pratique** : port du masque obligatoire

**Toutes les infos et l'infographie** : [communaute-paysbasque.fr](http://communaute-paysbasque.fr)

### Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22  
[b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr](mailto:b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr)